

# EPREUVES EXAMEN BNSSA

(arrêté du 22 juin 2011 – JO RF n°0150 du 30 juin 2011)

## **EPREUVE N° 1 : en maillot de bain**

- Parcours de sauvetage aquatique 100 m :

Départ du bord du bassin suivi de 25 m nage libre en surface, deux parcours de 25 m comprenant chacun 15 m d'immersion, une plongée dite « en canard » suivi de la recherche d'un mannequin et remorquage sur 25 m

- Le tout en moins de 2 mn 40

## **EPREUVE N° 2**

- Parcours de sauvetage avec palmes masque et tuba de 250 m

Au signal du départ, le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau, parcours 200 m avec palmes masque et tuba. A la fin du parcours de nage, recherche d'un mannequin et remorquage sur 50 m

- Le tout en moins de 4 mn et 20

## **EPREUVE N° 3 : en short et t-shirt**

- Sauvetage d'une personne en milieu aquatique qui simule une situation de détresse située entre 15 et 25 m du bord.

Le sauveteur effectue une prise de dégagement et transporte la victime vers le bord, en sécurité après l'avoir rassurée.

Le sauveteur sort la victime de l'eau par les bords de la piscine et après avoir sécurisé la victime, effectue une vérification des fonctions vitales et explique sa démarche.

## **EPREUVE N° 4 :**

- Questionnaire à choix multiples de 40 items (secourisme, aspect juridique et réglementaire, texte sur l'organisation et sécurité des lieux de baignade, organisation des secours, etc ...)
  - Durée maximum 45 mn – 30 réponses justes minimum

## EPREUVES EXAMEN RECYCLAGE DU BNSSA

Seules les épreuves 1 et 3 sont à effectuer :

**EPREUVE N° 1** : à effectuer en moins de 3 mn

**EPREUVE N° 3** : identique à celle de l'examen